

Huy-Waremme, un territoire attractif pour les entreprises



Parc d'activités économiques de Villers-le-Bouillet/Wanze



Espace Entreprises de Tihange (Huy)



Ilot d'entreprises de Strée (Modave)



Bâtiment Relais de Héron/Couthuin (Héron)

La SPI sur Huy-waremme, c'est :

- 472 entreprises
- 7.060 emplois
- 12 parcs d'activités économiques (616 ha) occupés à 80,4 %
- 10 bâtiments pour entreprises



Parc d'activités économiques d'Hermalle-sous-Huy (Engis)



Quel espace économique pour votre activité ?

Les parcs d'activités économiques (aussi appelés zonings) (*)

- Industriel, pour les activités liées à un processus de transformation de matières premières ou semifiées, de conditionnement, de stockage, de logistique ou de distribution.
- Mixte, pour les activités d'artisanat, de service, de distribution, de recherche ou les petites industries. Halls et installations de stockage y sont admis.
- Avec surimpression (réservant l'accès à certaines activités).

Les Bâtiments Relais

Mis à disposition pour une durée limitée, ces halls relais comprennent une partie atelier et une partie bureau.

Les Espaces Entreprises

Mis à disposition pour une durée limitée, ces centres d'affaires proposent bureaux (parfois aussi ateliers) et services communs (salle de réunion, cuisine, parking, ...).

(*) Définitions issues du CODT Wallon (Code du Développement territorial)

Plusieurs formules d'implantation dont l'emphytéose.

Achat, emphytéose, location, mise à disposition ?

L'achat d'un terrain ou la location d'un bâtiment sont des actes assez classiques.

La mise à disposition s'opère via un contrat de services soumis à redevance forfaitaire HTVA.

L'emphytéose, est moins connue mais de plus en plus utilisée dans le Nord de l'Europe et en Belgique.

Elle est désormais d'application dans les nouveaux parcs mis en oeuvre par la SPI.

L'emphytéose c'est quoi ?

C'est un droit réel immobilier temporaire. Il offre, sur une très longue période, tous les droits classiques du propriétaire et peut être cédé ou prolongé.

Si le concept n'est pas nouveau, il retrouve une place de choix au vu de la rareté des terrains économiques et la difficulté de mise en oeuvre de nouveaux parcs d'activités.

L'emphytéose, un atout tant pour l'entreprise que pour le territoire et les citoyens :

- le prix du terrain est inférieur à celui pratiqué en cas de vente
- les droits d'enregistrement sont plus faibles qu'en cas de vente
- le terrain est amortissable
- le droit étant temporaire, la maîtrise des friches ou des sites inoccupés est facilitée
- la gestion des terrains est plus durable !

Vous cherchez une implantation pour votre entreprise sur l'arrondissement de Huy-Waremme ?

Contactez la SPI !

Point de contact unique : commercial@spi.be - + 32 (0) 4 230 11 22

agence de développement pour la province de Liège

Atrium VERTBOIS | 11 Rue du Vertbois | B-4000 LIEGE | T. +32 (0)4 230 11 11 | F. +32 (0)4 230 11 20

www.spi.be

